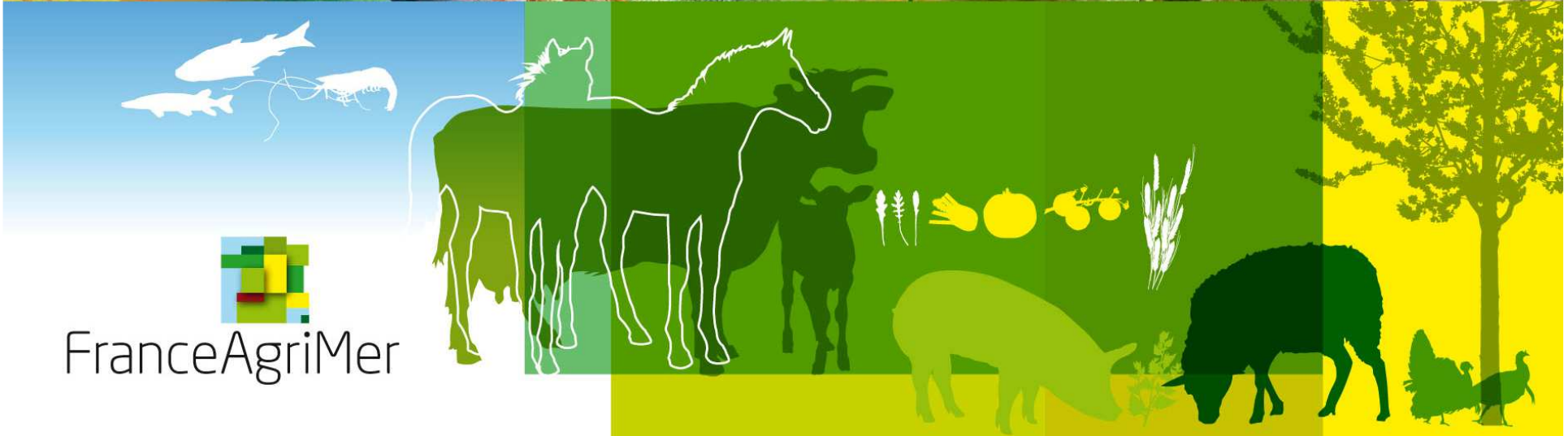


CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer




FranceAgriMer

Conseil Oléoprotéagineux

21 mars 2017

Résistance structurelle micro-économique des exploitations


FranceAgrimer / Direction Marchés, Etudes & Prospectives

Patrick Aigrain / Dominique Agostini

SSP MAAF

Jérôme Lerbourg avec l'appui de Gisèle Giroux





Présentation d'une étude exploratoire FranceAgriMer – SSP
Existe-t-il des exploitations présentant une résistance structurelle
microéconomique (RSME) aux aléas ?

Problématique générale

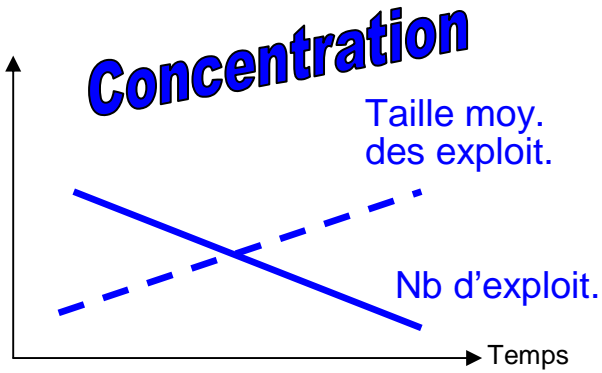
Proposition de définition des exploitations multi-spécialisées de grande taille

Quelques résultats les décrivant

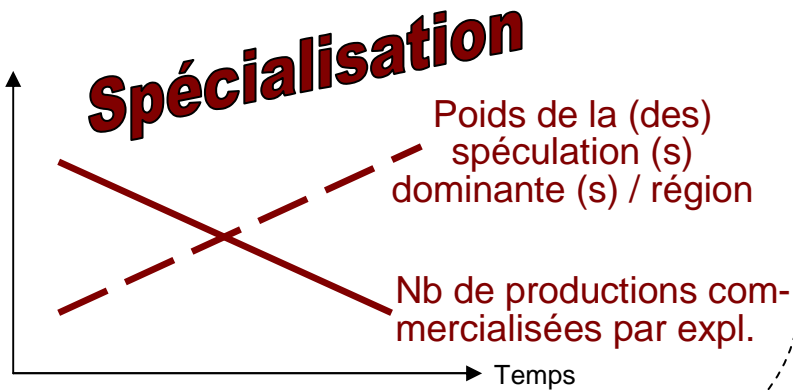
Autres rationalités socio-économiques pouvant conduire à l'apparition
d'exploitations multi-spécialisées de grande taille

Questions et suite possible des travaux

Depuis au moins 20 ans...



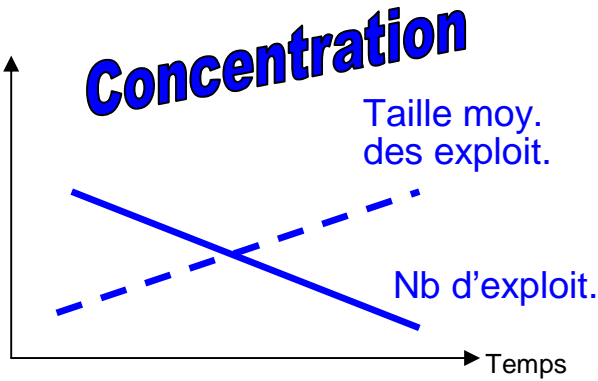
&



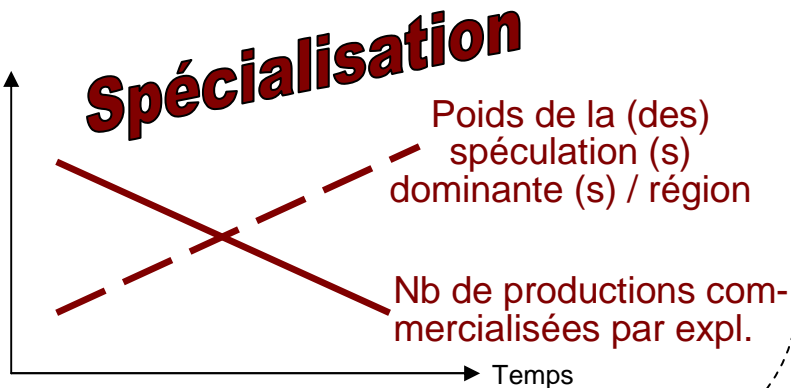
Problématique générale

Croissance de l'exposition aux aléas

Depuis au moins 20 ans...

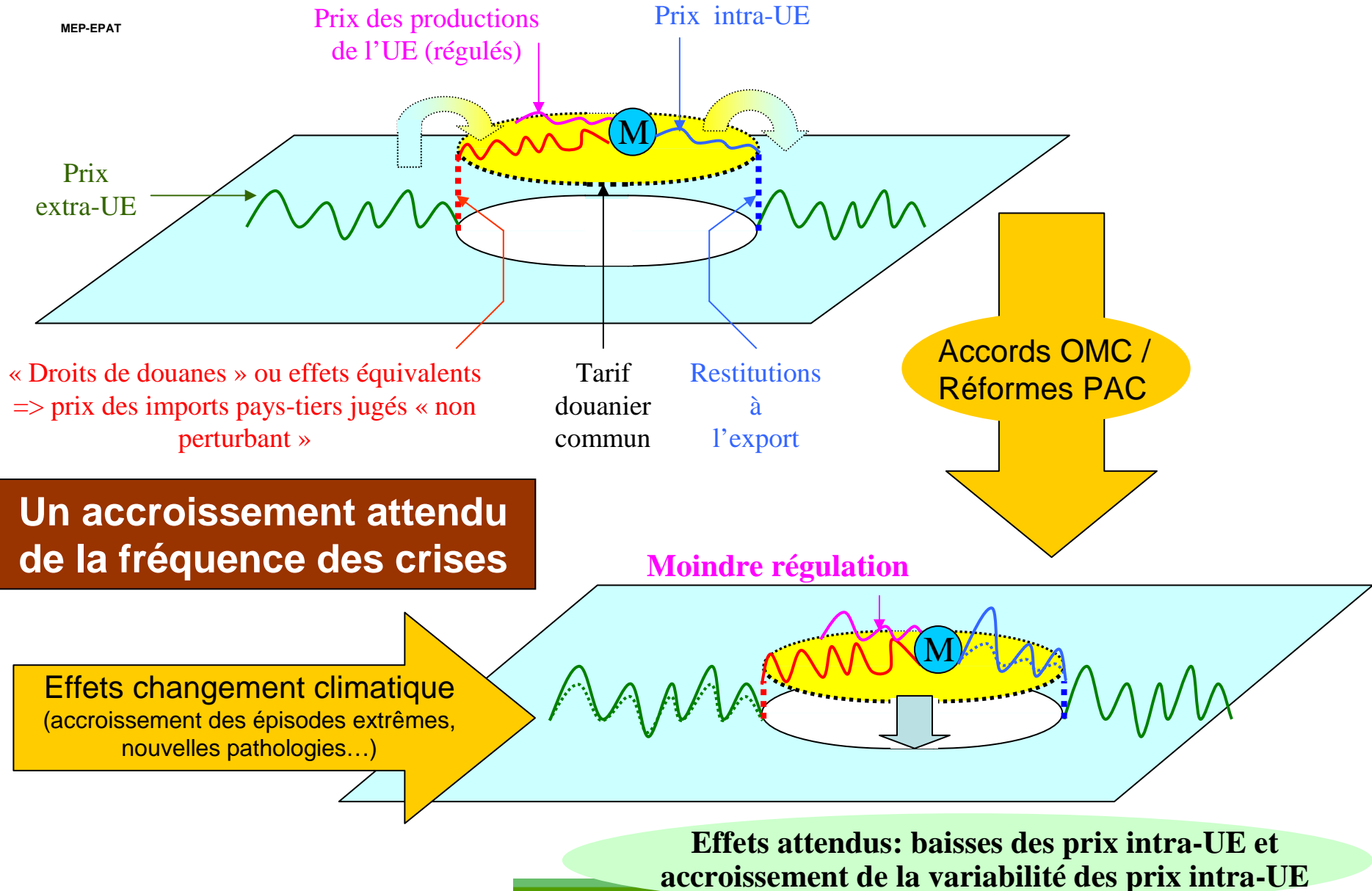


&

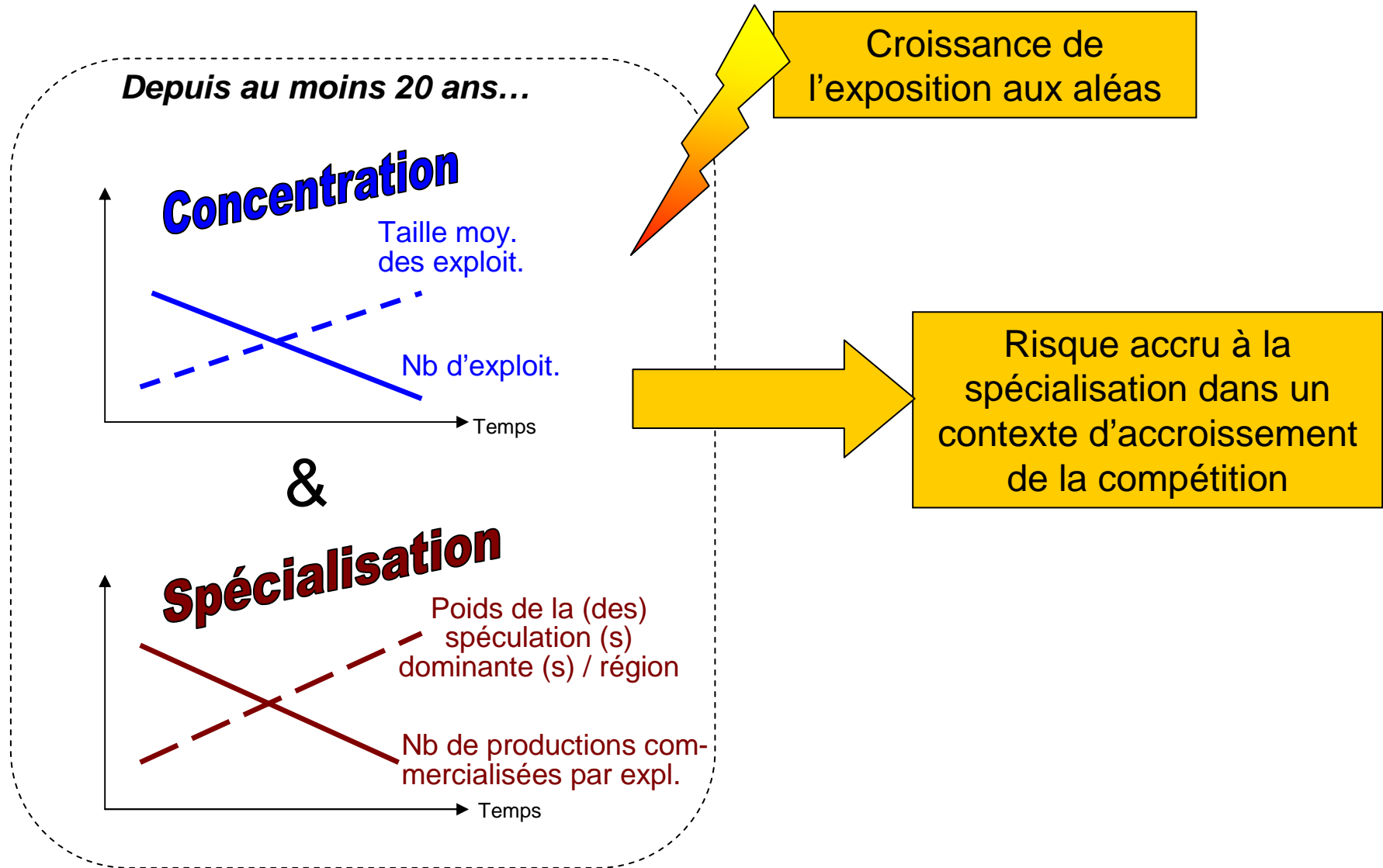


Problématique générale

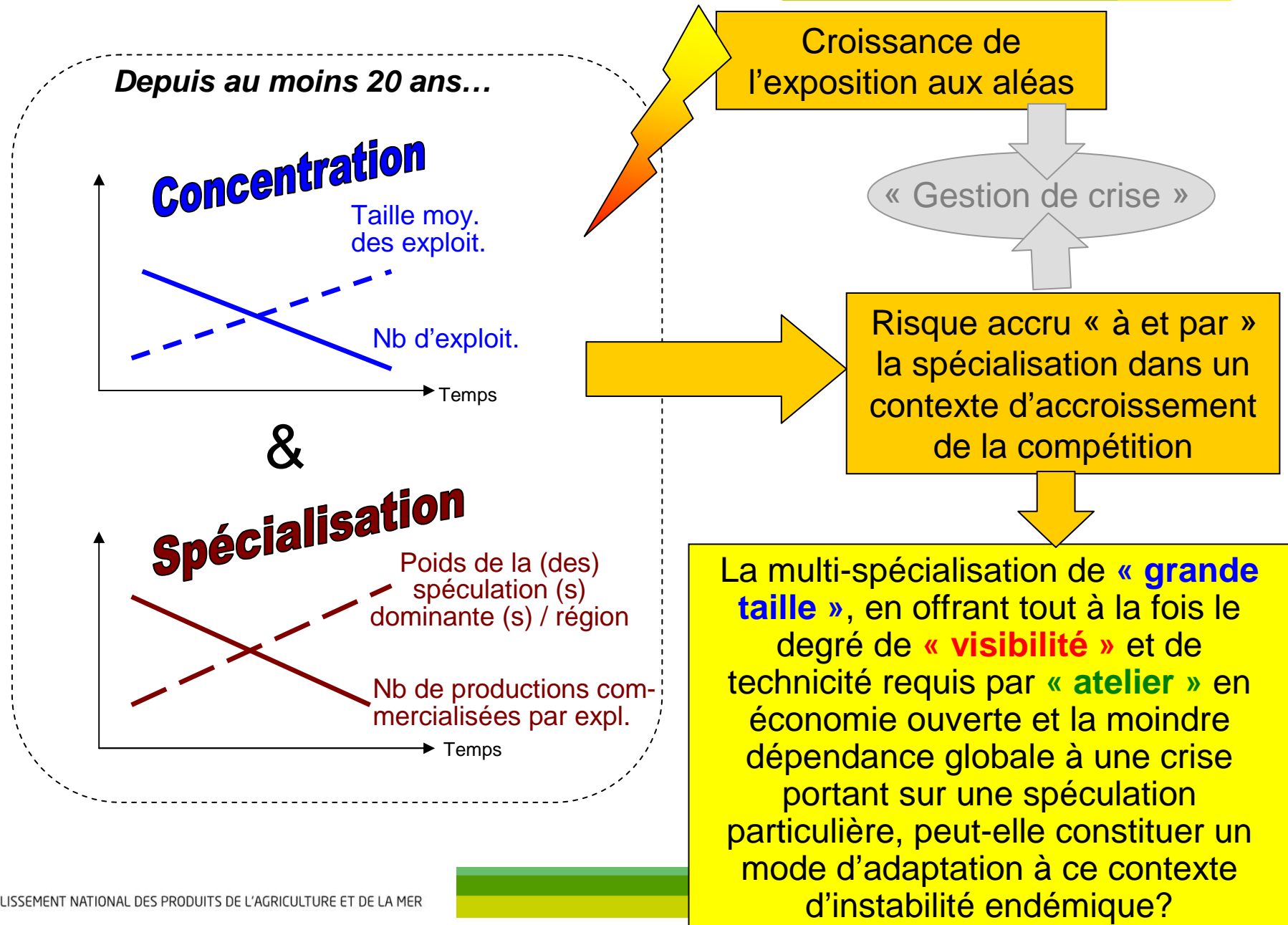
MEP-EPAT



Problématique générale



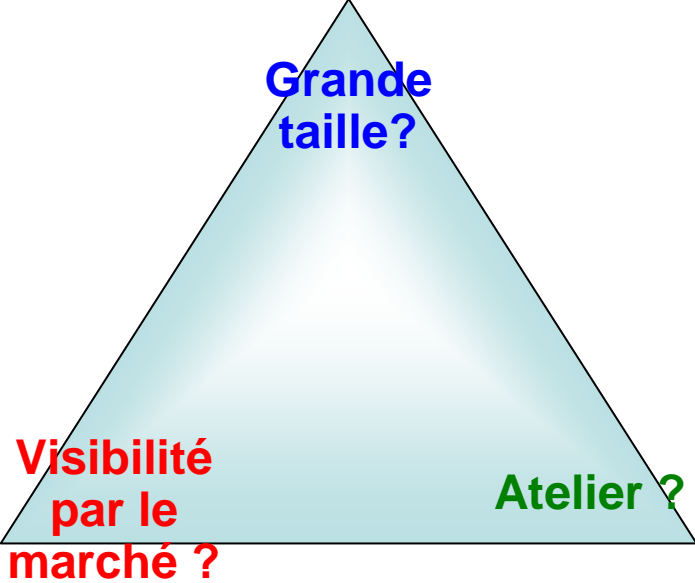
Problématique générale





Proposition de définition des exploitations multi-spécialisées de grande taille

Au moins 3 questions induites

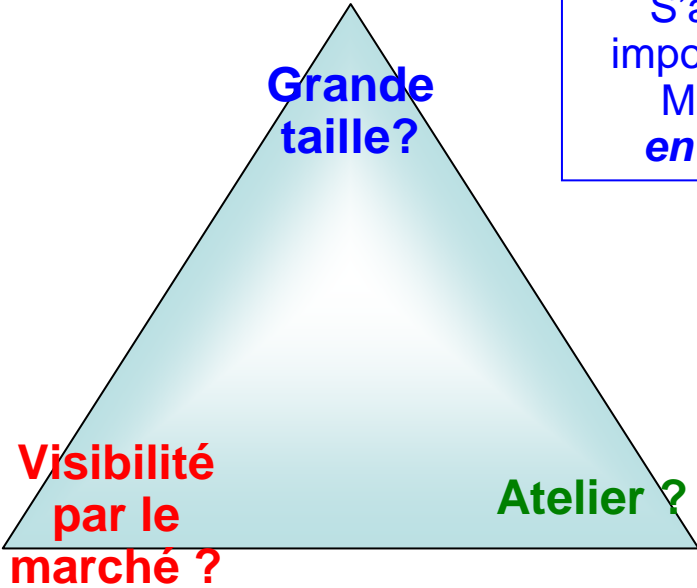




Proposition de définition des exploitations multi-spécialisées de grande taille

Au moins 3 questions induites

La question de la visibilité par le marché doit se juger à l'échelle d'un territoire, mais le RA ne permet pas de prendre en compte systématiquement les liens à une coopérative par spéculation, ni la revendication de SIQO... A ce stade, pas de prise en compte autre que: « Atelier > 10% PBS totale (agricole) de l'exploitation »



S'agit-il d'une taille importante en SAU, en MBS ou en UTA?
en PBS par défaut

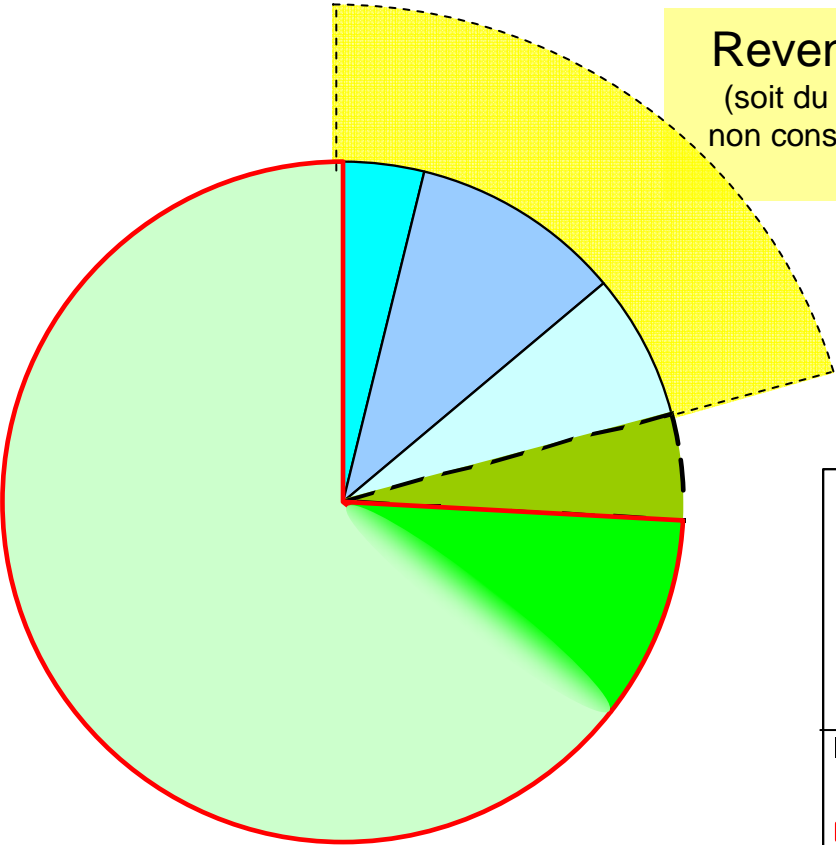
Doit-on considérer les seuls ateliers agricoles au sens strict ou inclure les ateliers de diversification?
(les seuls ateliers agricoles par défaut)



Qu'entend-on par atelier?

PBS & activités de diversification

Revenu extra-agricole avant impôts
 (soit du chef d'exploitation en cas de double activité non considérée comme « diversification », soit de son conjoint non co-exploitant)



NB: le RA ne permet pas de quantifier précisément le poids des ateliers de diversification, ni d'associer les entités juridiques liées

<ul style="list-style-type: none"> ■ Autres activités (Aquaculture, sylvicult, prod.W renouvel...) ■ Agrotourisme, loisirs ■ Travail à façon hors exploitation 	<p>Production non agroalimentaire (aquaculture incluse)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Transform. sur exploitation (hors vin et huile d'olive) ■ PBS Vin / huile d'olive ■ PBS produit brut 	<p>Production agroalimentaire terrestre (hors aquaculture)</p>

NB: les activités de diversification rentrent comme produits de l'activité agricole de l'exploitation, jusqu'à représenter 30% de la PBS dans la limite de 50 k€ annuel (régime d'imposition 2010). Au-delà les produits des activités de diversification doivent être déclarés comme provenant d'une entité juridique autre que l'exploitation agricole .



Proposition de définition des exploitations multi-spécialisées de grande taille

Atelier agricole pris en compte si PBS de l'atelier > à 10% de la PBS totale de l'exploitation (cf problématique de visibilité par le marché dans le cadre de grande exploitation)

Définition des ateliers agricoles

10 ateliers végétaux

Arboricultures : Fruits à pépins, Fruits à noyau, Agrume, Raisin de table.

Oliveraies et Fruits à coques

Vignes (hors raisins de table et pépinières) : Total vignes à raisin de cuve.

Serres (horticoles et maraîchères)

PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales)

Maraîchage hors serres : Légumes frais et fleurs de plein air mais hors légumes d'industrie, légumes secs autres que pois, féverole et lupin doux.

Grandes Cultures Standard : Toutes céréales y compris blé tendre et dur (mais hors riz, pois, féverole et lupin doux), tous oléagineux, fibres, pommes de terre, betteraves industrielles, légumes d'industrie, autres plantes industrielles si la somme des PBS partielles des productions (pommes de terre, betteraves industrielles, légumes d'industrie, autres plantes industrielles) est inférieure à 33 % du total des PBS partielles de l'ensemble « Grandes cultures ».

Grandes Cultures Industrielles : idem que Grandes Cultures Standard industrielles si la somme des PBS partielles des productions (pommes de terre, betteraves industrielles, légumes d'industrie, autres plantes industrielles) est supérieure ou égale à 33 % du total des PBS partielles de l'ensemble « Grandes cultures ».

Fourrages : Différents fourrages, prairies permanentes et pâturages pauvres.

Spécialités Végétales : Riz, tabac, houblon, baies d'espèces, champignons, toutes pépinières viticoles et arboricoles, autres cultures permanentes, semences et plants de terres arables.

Proposition de définition des exploitations multi-spécialisées de grande taille

10 ateliers animaux

Bovins lait : Si plus de 10 vaches laitières.

Veau Boucherie : Si le cheptel bovin hors vaches laitières est d'au moins 25 têtes et si le nombre de places de veau à l'engraissement est d'au moins 15.

Viande bovine autre que veau boucherie : Si cheptel bovin hors troupeau laitier et veau de boucherie supérieur ou égal à 20 têtes.

Viande bovine indéterminée : Si impossibilité de distinguer l'atelier veau de boucherie des autres bovins viande.

Porcs : Cheptel porcins supérieur ou égal à 100 têtes ou nombre de truies reproductrices supérieur ou égal à 20.

Volailles Chair : Si la superficie totale des bâtiments destinés à la production des volailles de chair est supérieure ou égale à 400 m².

Œuf : Si le nombre de places de poules ou poulette est supérieure ou égale à 1 000 avec prise en compte des élevages hors cage.

Caprins et Ovins lait : Si plus de la moitié de brebis mères laitières parmi l'ensemble des brebis mères et le cumul du cheptel ovins et caprins est d'au moins 20 têtes.

Ovins viande : Moins de la moitié de brebis mères laitières parmi les brebis mères et cheptel ovin d'au moins 20 têtes.

Spécialités Animales : Au moins 5 équidés ou au moins 70 ruches ou au moins 200 lapines mères ou au moins 100 palmipèdes.

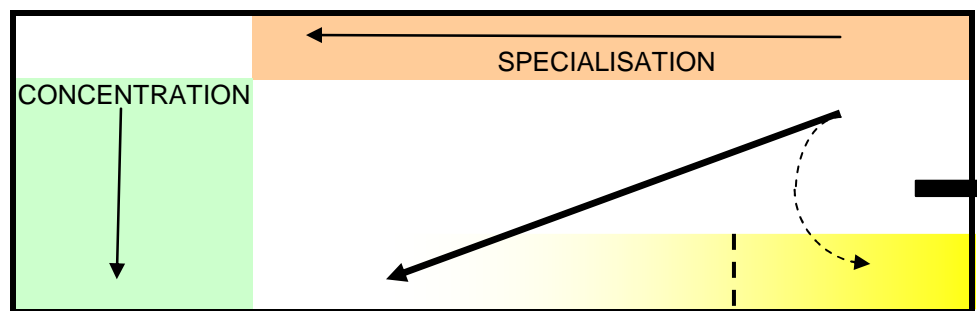
NB: L'atelier fourrage n'est retenu que si $\text{Sup Tot en fourrage} / \text{Tot.UGB}$ excède 1,25

L'atelier Grandes cultures standard n'est pris en compte que s'il excède 10ha dès lors qu'il y a présence d'un atelier animal sur l'exploitation

Proposition de définition des exploitations multi-sécialisées de grande taille

Evolution du nombre d'exploitations selon le nombre d'ateliers associés par tranches de PBS 2010

Evolution 2000 / 2010	Toutes exploitations	Exploitations mono-atelier	Exploitations associant 2 ateliers	Exploitations associant 3 ateliers ou plus	Exploitations sans atelier visible
Toutes tranches de PBS	489 977	292 704	128 341	30 677	38 255
Évol. depuis 2000 (%)	-26	-21	-26	-29	-49
PBS > 90 keuros	176 470	81 098	71 333	24 039	-
<i>Évol. depuis 2000 (%)</i>	<i>-7</i>	<i>3</i>	<i>-11</i>	<i>-21</i>	
PBS > 100 keuros	161 630	73 228	65 455	22 947	-
<i>Évol. depuis 2000 (%)</i>	<i>-4</i>	<i>5</i>	<i>-8</i>	<i>-18</i>	
PBS > 150 keuros	104 822	46 009	41 628	17 185	-
<i>Évol. depuis 2000 (%)</i>	<i>6</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>1</i>	
PBS > 180 keuros	81 915	36 191	31 773	13 951	-
<i>Évol. depuis 2000 (%)</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	
PBS > 200 keuros	69 931	31 189	26 685	12 057	-
<i>Évol. depuis 2000 (%)</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>14</i>	<i>18</i>	
PBS > 250 keuros	48 250	22 322	17 667	8 261	-
<i>Évol. depuis 2000 (%)</i>	<i>16</i>	<i>9</i>	<i>19</i>	<i>34</i>	



Les exploitations ayant une PBS₂₀₁₀ > 200k€ et associant au moins 3 ateliers ou TGE de 3 ateliers et +

Quelques résultats concernant les TGE de 3 ateliers et +

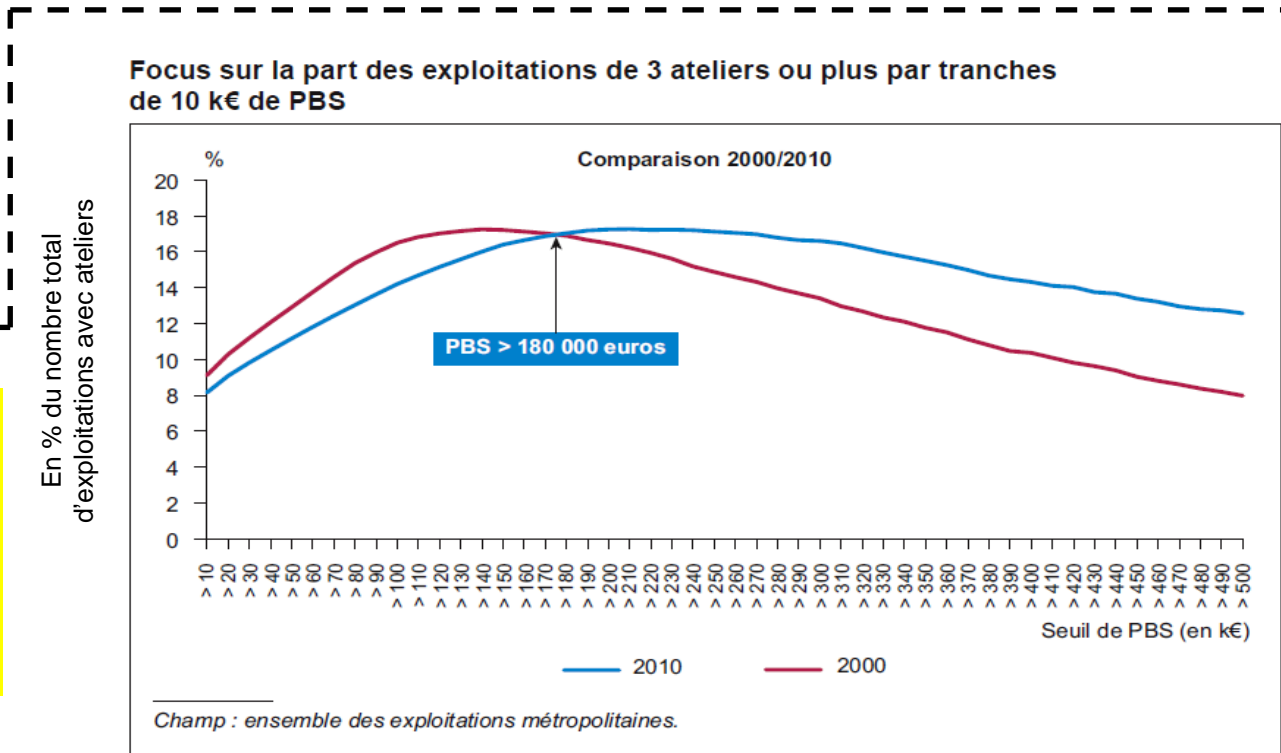
489 977 exploitations
 ↓
 38 255 expl. sans atelier
 dont 0 TGE
 ↓

	Nb expl.	% total (Lig)	% total (Col)
Ens. expl. (avec atelier)	451 722	100	100,0
Ens. expl. 3 atel. min.	30 677	100	6,8
TGE (très grandes expl.)	69 933	100	15,5
TGE 3 atel. min.	12 057	100	2,7

poids des TGE de 3 ateliers et + parmi les TGE **17 %**

Ces exploitations sont peu nombreuses. En 2010, elles ne représentaient que 2,7 % de l'ensemble des exploitations avec atelier visible : 3,0 UTA en moy./expl , 149 ha /expl et 322 k€ PBS (par comparaison pour l'ensemble des exploitations avec atelier visible: 1,6 UTA en moy./expl, 59 ha et 110 k€ PBS)

La part des exploitations associant plus de 3 ateliers croît assez nettement entre 2000 et 2010 au-delà de 180 k€ de PBS

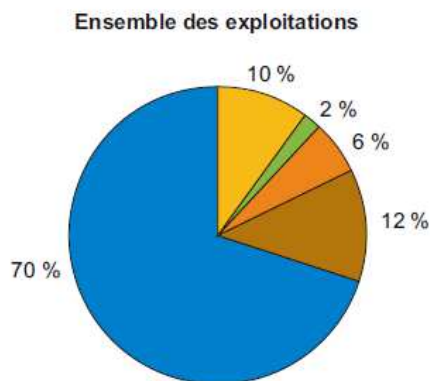


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

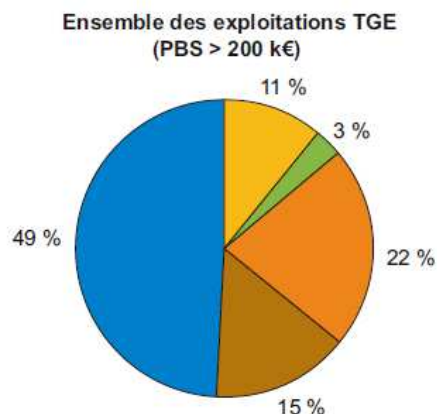
NB les coefficients de PBS affectés à chaque surface ou cheptel sont fixes entre 2000 et 2010 ce qui justifie de ne pas tenir compte de fluctuations de prix

Quelques résultats concernant les TGE de 3 ateliers et +

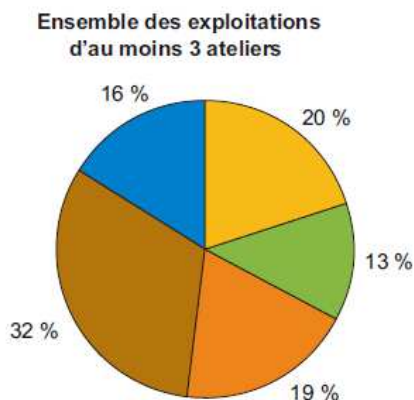
Répartition par Otex des exploitations



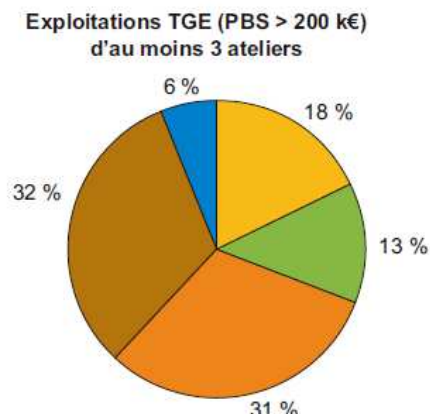
Nombre d'exploitations : 489 977



Nombre d'exploitations : 69 933



Nombre d'exploitations : 30 677



Nombre d'exploitations : 12 057

- Exploitations bovines spécialisées - Orientation lait
- Exploitations bovines - Lait, élevage et viande combinés
- Exploitations granivores
- Exploitations de polyculture et polyélevage
- Autres OTEX

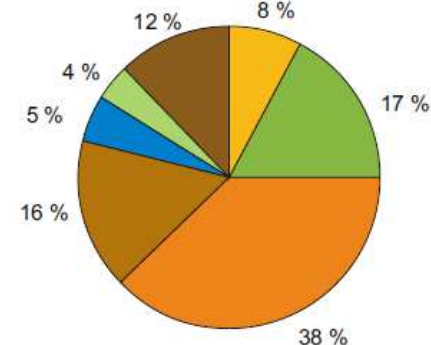
Champ : ensemble des exploitations métropolitaines.

Une multispécialisation de grande taille prioritairement associée à la production animale (12% des UGBTA), avec un poids particulier de l'atelier « bovin lait » des ateliers « hors sol » et de l'atelier « Grandes cultures »

Les exploitations de l'OTEX « polyculture - polyélevage » ne représentent qu'1/3 des TGE de 3 ateliers et +

Répartition par « association d'ateliers » des TGE de 3 ateliers et +

Exploitations multi-spécialisées de grande taille (TGE avec au moins 3 ateliers)



Total : 12 057 exploitations

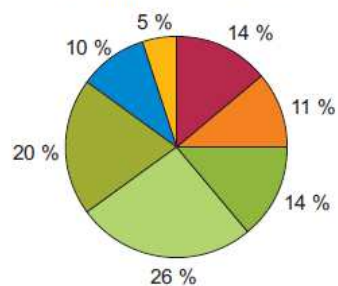
- Sans atelier végétal & avec atelier animal bovin lait & atelier hors-sol
- Avec 1 seul atelier végétal grandes cultures & avec atelier animal bovin lait & atelier hors-sol
- Avec 1 seul atelier végétal grandes cultures & avec atelier animal bovin lait sans atelier hors-sol
- Sans bovin lait & avec 1 seul atelier hors-sol
- Sans bovin lait et sans atelier hors-sol, exclusivement avec atelier végétal
- Sans bovin lait & sans atelier hors-sol, non exclusivement avec atelier végétal
- Autres exploitations

Annexe 1-D : Exploitations TGE avec au moins 3 ateliers (PBS > 200 k€)

Caractéristiques des exploitations avec atelier par grandes catégories de taille et de nombre d'ateliers (UTA, statut juridique, PBS & nombre d'animaux)

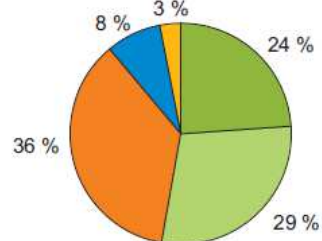
Champ	Nombre d'exploitations	UTA totales		Salariés permanents		Saisonniers ETA CUMA	
		Nombre d'UTA	Nbre d'UTA par expl.	Nombre d'UTA	% total UTA	Nombre d'UTA	% total UTA
Exploitations TGE avec au moins 3 ateliers (PBS > 200 k€)	12 057	36 705	3,0	5 840	16	3 347	9
	SAU moyenne/exploitation en ha		PBS moyenne/exploitation en k€				
	149,3		322,1				

Répartition du nombre d'exploitations/statut juridique



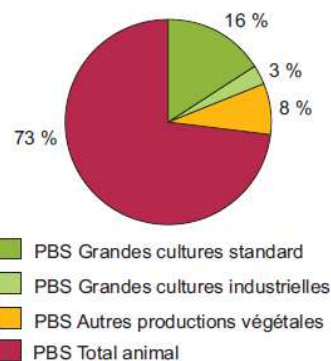
- Exploitations individuelles
- EARL chef seul
- Gaec et EARL entre conjoints
- Gaec et EARL familial, plusieurs générations
- Gaec et EARL familial, même génération
- Gaec et EARL autres
- Autres sociétés et statuts

Répartition SAU par type de culture



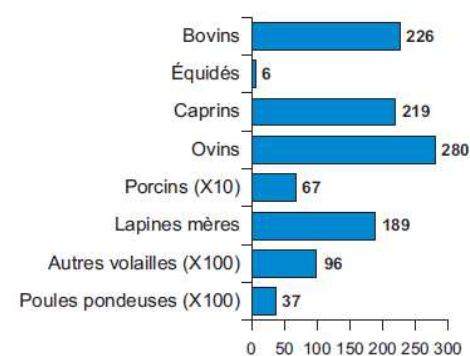
- STH
- Cultures cultivées et prairies temporaires
- Céréales
- Autres grandes
- Autres cultures

Répartition de la PBS



Champ : ensemble des exploitations en France métropolitaine.

Nombre d'animaux par exploitation ayant le cheptel correspondant

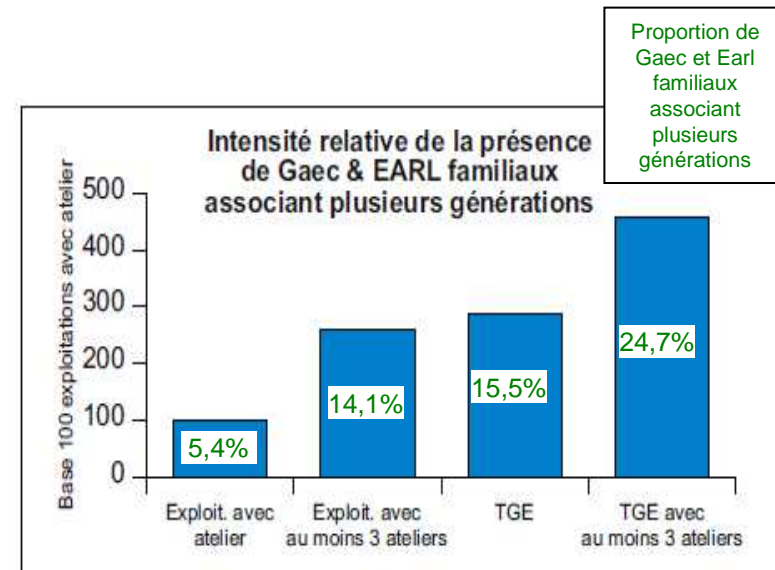


Rationalités socio-économiques pouvant conduire à l'apparition d'exploitations multi-spécialisées de grande taille

- **La recherche d'une moindre exposition aux aléas** tout en étant pertinent techniquement et économiquement sur un marché concurrentiel (c'est l'hypothèse de départ : notion de RSME), en combinant par exemple des ateliers sur des marchés peu substituables (viande rouge / viande blanche ou lait / viande blanche) ou encore en s'offrant la possibilité en opportunité de transformer ou non par ex ses céréales sur l'exploitation via un atelier hors sol selon les prix relatifs des produits.
- **La multi-spécialisation comme réponse à l'hétérogénéité croissante de la SAU**, par exemple **en cas de croissance externe de l'exploitation** (sauf dans certaines spéculations particulières, la croissance de la taille en PBS s'accompagne souvent d'une croissance de la surface de l'exploitation). Malheureusement l'outil statistique ici mobilisé, à savoir le RA, ne contient pas d'informations suffisamment précises sur les caractéristiques agro-pédo-climatiques des parcelles pour que puissent être rapprochées « croissance de la SAU » et « accroissement de l'hétérogénéité de celle-ci » en fonction des territoires à un niveau géographique nécessairement fin.

Rationalités socio-économiques pouvant conduire à l'apparition d'exploitations multi-spécialisées de grande taille

- **La préparation à la succession** dans le cadre des exploitations de grande taille où la création d'un atelier supplémentaire confié au potentiel successeur serait une modalité de préparation à la transmission (à approfondir)



- **Une recherche d'optimisation de la main d'œuvre disponible, notamment celle des (co)exploitants et de leur famille.** Si l'on distingue les systèmes de production selon qu'ils associent ou non des ateliers intrinsèquement consommateurs de MO (à savoir, arboriculture, maraîchage hors serre, serres, spécialités végétales et vignes), on peut remarquer que l'accroissement du nombre d'ateliers s'accompagne d'une réduction de la part de l'emploi externe (Saliariats et ETA-CUMA), et d'un accroissement du taux d'emploi de la MO familiale (davantage de temps complet), notamment dans les systèmes n'associant aucun de ces 5 ateliers. Dans le cas contraire les effets sont nettement moins marqués

Les questions qu'évoque une telle démarche sont nombreuses et notamment :

- la multi-spécialisation de grande taille est potentiellement une des adaptations à l'aléa notamment économique (*pendant microéconomique à la gestion de crise*)... ce n'est certainement pas la seule (Rôle des coop, des SIQO, des liens entre exploitations / sociétés...).

- qu'entend-t-on par diversification? Ici, seulement intra-agricole...

- quel appareillage statistique « réaliste » pour approcher au mieux la complexité des systèmes de production, et les facteurs de résistance aux aléas?

- en terme comptable une exploitation multi-spécialisée « se lit » comme une exploitation de polyculture-polyélevage alors que les rationalités économiques sont assez nettement différentes...

- cette RSME est-elle compatible avec l'agro-écologie?

- si l'acquisition de telles structures d'exploitation s'avère nécessaire pour acquérir une certaine robustesse notamment économique face aux aléas :

= qu'est-ce que cela signifie sur le devenir de l'exploitation familiale à 2 UTA comme modèle de développement? (sachant malgré tout, que les effets d'échelle sont très rapidement limités en agriculture)

= nos outils d'intervention ne devraient-ils pas viser à faire acquérir à certaines exploitations (lesquelles) ces caractéristiques? Et comment (sans oublier les aspects « aval » des filières)...

Pistes envisagées

Eclairer par une analyse territorialisée (vraisemblablement au niveau du canton), **les aspects de « visibilité par le marché »** en prenant en compte en parallèle les spéculations dominantes sur un territoire et les différents systèmes de production (vus, en première analyse, comme des combinatoires d'ateliers) les produisant.

Au vu de ces résultats et du choix des exploitations considérées comme présentant une RSM, **une recherche de leurs résultats économiques** (RICA, CER...) si possible sur la durée

Enfin, **l'approche statistique et comptable pourrait être complétée par une approche terrain (2015)**, visant à comprendre les processus d'évolutions, à la confluence des logiques patrimoniales, entrepreneuriales, et des aspects historiques, qui les amènent aujourd'hui à présenter ces caractéristiques « multi-spécialisées ».

Par des entretiens individuels auprès de 100 à 200 de ces exploitations multi-spécialisées dans les régions potentiellement les plus porteuses d'enseignement en matière de prise en compte des « **facteurs d'environnement territoriaux** », on visera à expliciter les mécanismes de leurs évolutions structurelles tout en illustrant leur comportement lors de l'advenue récente de crise dans un objectif d'élaboration d'une typologie de ces exploitations.

Ces entretiens viseront également à intégrer les éléments d'informations relatifs aux aspects que la recherche statistique n'aura pas permis d'éclairer suffisamment (lien aux coop, entre exploitations, influence des signes de qualité...), alors qu'au plan théorique on imagine qu'ils jouent un rôle dans l'acquisition par les exploitations d'une RSM aux aléas.



Merci de votre attention

Pour en savoir plus:

« Les exploitations agricoles comme combinaisons d'ateliers »

Agreste Les dossiers n°32 juillet 2016

patrick.aigrain@franceagrimer.fr

agostini@corse.inra.fr

jerome.lerbourg@agriculture.gouv.fr

